

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

PREFECTURE DE YAOUNDE

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET
FINANCIERES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MFOUNDI DIVISION



DECISION PREFECTORALE N° 00009520 /DP/JO6/SP

Portant proclamation des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU-DIT SIZOA MBIDA- CHAPEL NKOLFON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MFOUNDI
CHEVALIER DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2023 ;
- Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;
- Vu le Décret n° 2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **DJKDENT Emmanuel Mariel**, aux fonctions de Préfet de Département du Mfoundi ;
- Vu l'arrêté n°205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions Départementales de passation des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la Décision n°0000980/D/MINMAP/SG/DAJ du 26 novembre 2020 portant nomination du président de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
- Vu la Décision Préfectorale n°00000936/DP/JO6/SAEF/2023 du 13 juin 2023 constatant la composition de la commission départementale de passation des marchés publics du Mfoundi ;
- Vu le procès-verbal de la session n°033/L/CDPM/MFDI/2023 du 29 Novembre 2023

DECIDE

Article 1^{er} : Pour compter de la date signature de la présente décision, **CGT UNIPERSONNEL SARL** B.P: 896 Yaoundé-Cameroun Tel : (237) 222 21 78 37/ 677 49 84 28 est attributaire du Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/JO6/SAEF/CDPM/2023 DU 26/10/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE CERTAINES ROUTES A YAOUNDE AU LIEU-DIT SIZOA MBIDA- CHAPEL NKOLFON DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

